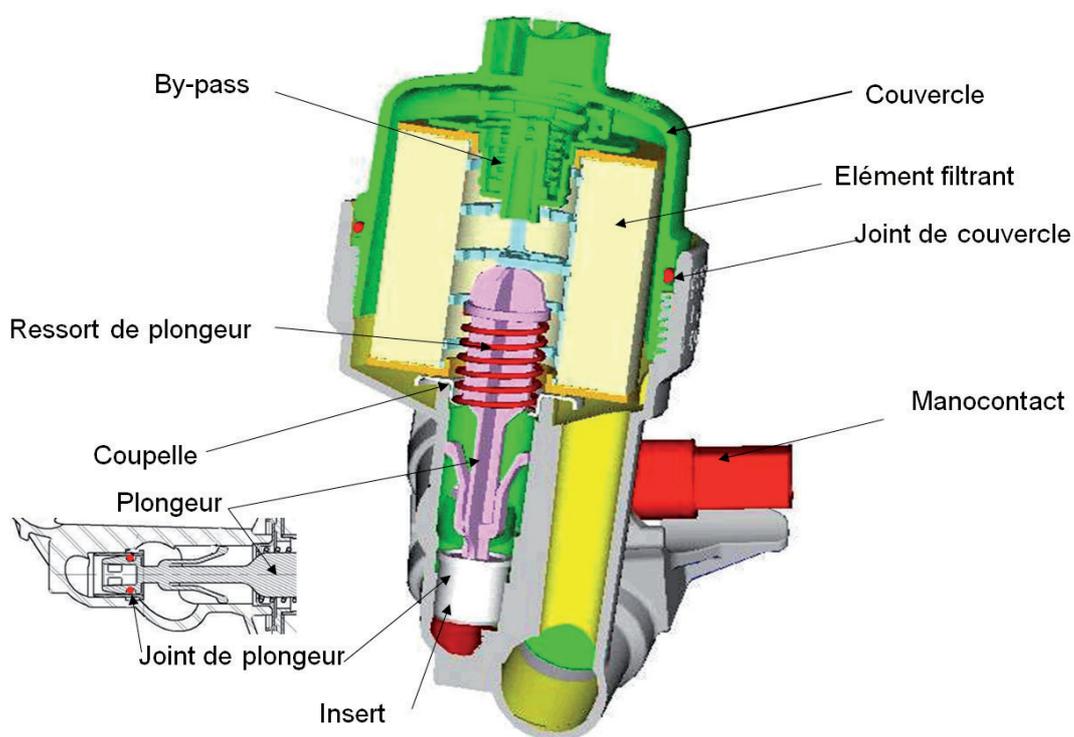
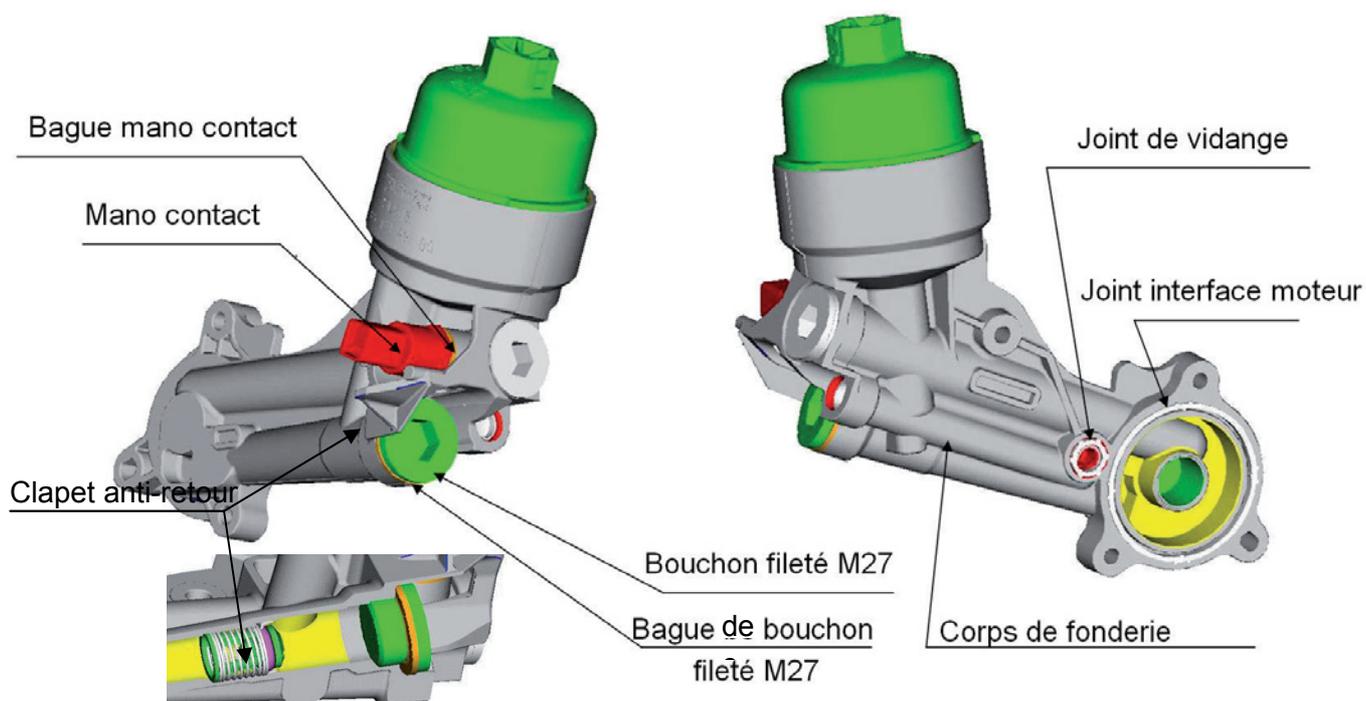


ANNEXE 1

LES COMPOSANTS DE L'ENSEMBLE DE FILTRATION

Ne sont indiqués que les éléments assemblés sur la ligne étudiée



ANNEXE 2

LES FONCTIONS ASSUREES PAR LE FILTRE

La fonction « filtration »

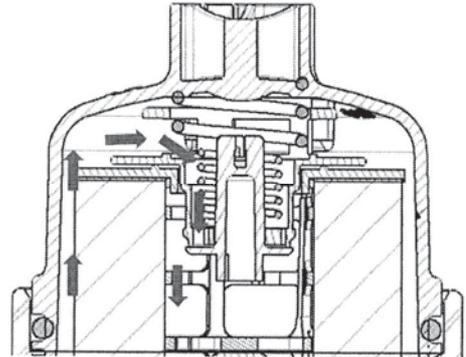
L'élément filtrant permet de retenir les impuretés contenues dans l'huile circulant entre la pompe et le circuit d'huile moteur.
L'emploi de la technique de plissage "chevron" permet d'optimiser la capacité de filtration dans des volumes réduits.



La fonction « Sécurité moteur »

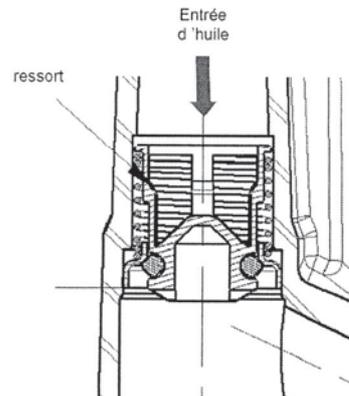
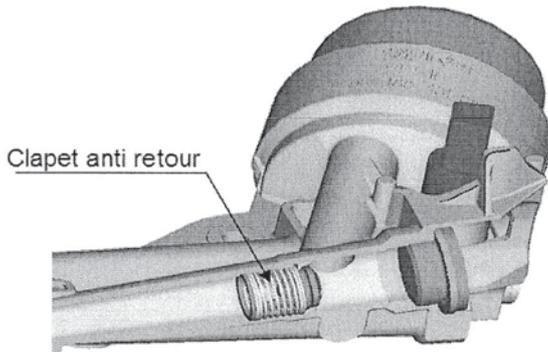
En cas de pression trop élevée (lors du démarrage du moteur ou lorsque le filtre est colmaté), l'huile ne passe pas à travers le papier de l'élément filtrant.

Elle passe par le by-pass qui « court-circuite » le filtre; ceci permet de ne pas détériorer le papier et d'assurer l'alimentation du moteur en huile lors de pression élevée.



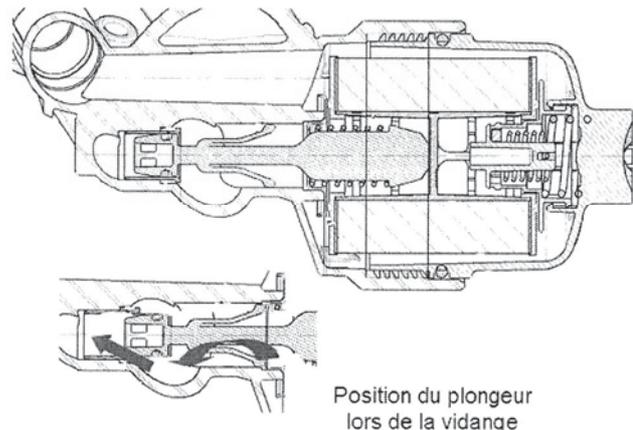
La fonction « Anti-retour »

La fonction anti-retour a pour but de garder de l'huile dans le filtre lorsque le moteur est à l'arrêt (avec une étanchéité du joint sur le siège). L'intérêt est, dès le démarrage moteur, de fournir de l'huile aux canalisations. Après le démarrage, le ressort se comprime et laisse ainsi repasser l'huile.



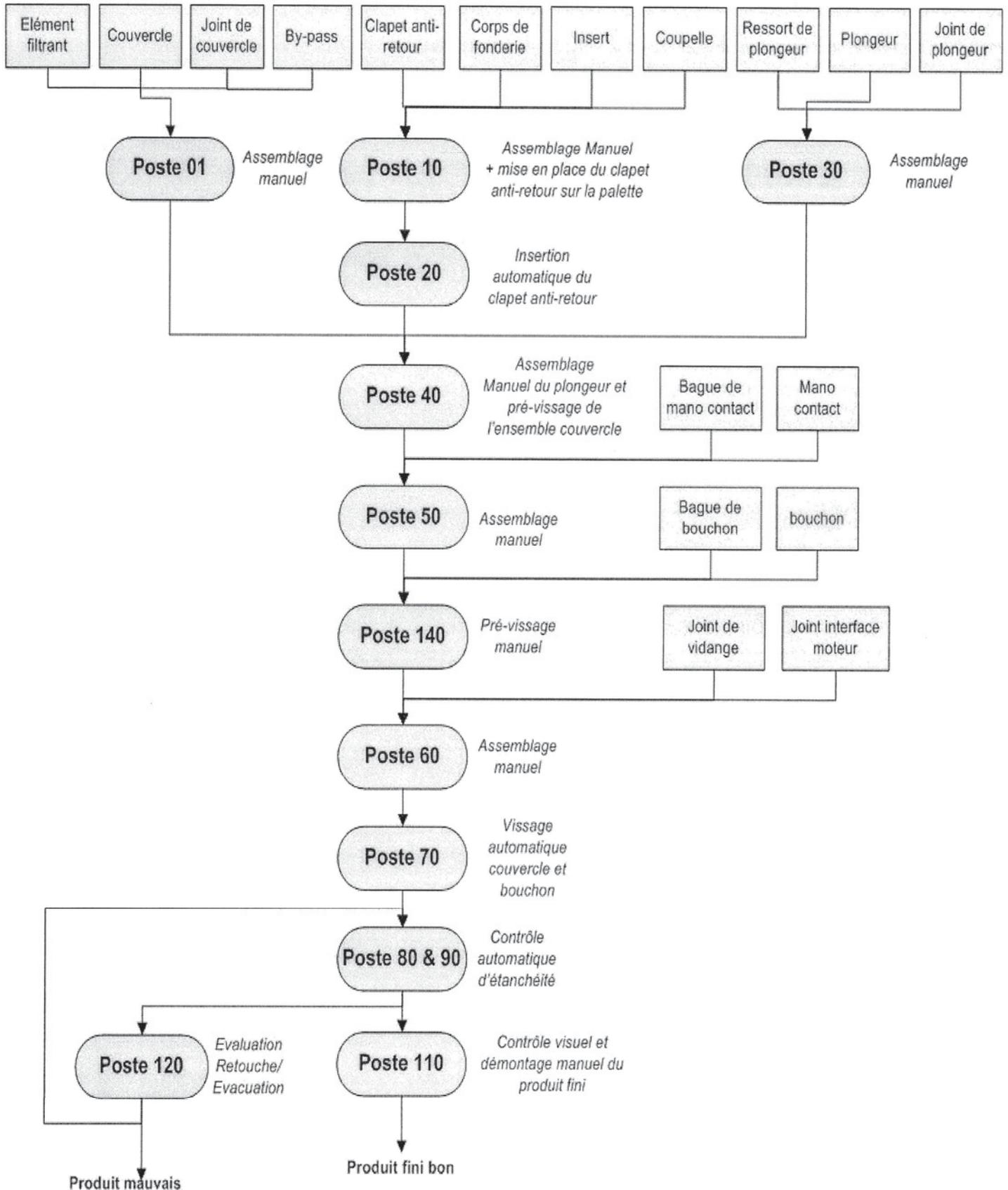
La fonction « Vidange »

Le plongeur permet de vider complètement le corps de son huile en retirant l'élément filtrant après avoir dévissé le couvercle (lors de la vidange).



ANNEXE 3

LE PROCESSUS D'ASSEMBLAGE DU FILTRE



ANNEXE 4

LE PLAN D'IMPLANTATION DE LA LIGNE D'ASSEMBLAGE

